

Prix du pétrole

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, si je me rappelle bien, les sociétés ont fourni environ 1.4 milliard de dollars.

La question que je veux poser au ministre se rapproche des observations faites par le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell). En réalité, les Canadiens ont avancé la plus grande partie des fonds pour Syncrude et le gouvernement offre toutes sortes de concessions fiscales et d'amortissements, si bien que nous nous trouvons à payer pour l'usine qui, comme le ministre l'a signalé, deviendra extrêmement rentable au cours des années à venir. Ma question est donc la suivante: puisque nous fournissons tout l'argent, puisque le public paie pour l'usine, puisque les consommateurs financent l'usine grâce à des redevances supplémentaires, le ministre peut-il nous dire s'il songe oui ou non à faire ce qui serait logique et ce que la plupart des autres pays du monde ont déjà fait, et à nationaliser davantage Syncrude, soit par l'entremise du gouvernement lui-même, soit par l'entremise de Petro-Canada? Je vois le député qui représente Exxon devenir nerveux.

M. Andre: Le gouvernement a besoin de l'argent pour aider Chrysler.

M. Nystrom: Le représentant d'Exxon là-bas devient de plus en plus nerveux.

Pendant la campagne électorale, le parti libéral s'est engagé à prendre des mesures en ce sens et tous les sondages d'opinions ont indiqué qu'il avait à cet égard l'appui de la grande majorité des Canadiens, y compris les habitants de l'Ouest, comme le montre bien ce qui s'est produit en Saskatchewan.

Le ministre peut-il nous dire quels sont ses projets ou encore nous donner une petite idée de ce qu'il compte faire pour permettre au gouvernement, en collaboration avec les provinces et soit par l'entremise de Petro-Canada, soit autrement, d'acquérir et de contrôler les ressources futures de pétrole du Canada, surtout les huiles lourdes?

M. Lalonde: Madame le Président, de toute évidence, je ne suis pas en mesure de divulguer les détails de ce que le gouvernement songe à faire à l'heure actuelle. Je puis cependant garantir au député que le gouvernement tient énormément à acquérir comme il l'a promis 50 p. 100 des ressources de pétrole du Canada avant 1990.

Deuxièmement, je signale au député que le seul nouveau projet d'usine de traitement des sables bitumineux qui a été annoncé depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement est une usine qui appartient entièrement à des Canadiens et dont Petro-Canada est le principal actionnaire avec Alberta Gas Trunk Line. C'est l'exemple que nous voulons encourager les compagnies canadiennes à suivre. Nous espérons que grâce à nos propositions la participation et l'aide financière canadienne à l'exploitation des sables bitumineux se substitueront de plus en plus à la présence dominante ou exclusive des multinationales étrangères.

● (1805)

M. Nystrom: Comme question supplémentaire, le ministre a-t-il retenu l'idée du premier ministre de la Saskatchewan de verser la majeure partie du produit des hausses des prix pétroliers dans un fonds de développement énergétique qui pourrait servir à donner une expansion rapide à Petro-Canada et à étendre la participation du public à tous les futurs projets de développement énergétique?

M. Clark: Vous avez voté contre cette idée.

M. Nystrom: Je voudrais que le ministre la propose. Songe-t-il à un fonds comme celui-là où la propriété publique augmenterait très rapidement et dont le premier ministre de la Saskatchewan a eu l'idée?

M. Lalonde: Quand j'ai rencontré mon collègue, le ministre de l'Énergie de la Saskatchewan, nous avons pu discuter à fond la proposition du premier ministre de cette province. Il va de soi que nous examinons diverses possibilités et propositions. Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de la proposition du premier ministre de la Saskatchewan. Elle mérite examen. Je tiens à dire au député qu'elle est une des solutions que le gouvernement doit étudier avant de prendre une décision.

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, je voudrais que le ministre nous parle du rapport entre cette redevance ou taxe et sa politique globale en matière d'énergie. Le ministre se propose-t-il de nous révéler chaque semaine ou toutes les deux semaines des bribes de son programme général en matière d'énergie, de manière à en étaler le coût sur une longue période, ou se propose-t-il, après cette tentative insidieuse, de rassembler toutes ces bribes et de nous présenter son programme sous forme de mesure d'ensemble, afin que nous puissions en saisir toutes les conséquences?

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai déjà expliqué à la Chambre pourquoi nous avons dû agir rapidement, puisque le 1^{er} septembre le fonds de roulement aurait été déficitaire de plus de 200 millions. C'est la seule mesure que nous prévoyons relativement au prix national pour le pétrole et le gaz. Bien sûr, il faudra que je tienne compte du prix du gaz à exporter, et d'ici quelques jours, je m'entretiendrai avec mes homologues provinciaux des pourparlers que j'ai menés avec mon collègue américain. Je devrai décider sous peu s'il y a lieu de hausser à nouveau le prix du gaz exporté, mais ce n'est pas une question qui concerne la Chambre comme telle. C'en est une que je devrai examiner d'ici quelques jours.

Je consulte donc mes collègues provinciaux à ce sujet. L'industrie a également présenté des instances et je me tiens en contact avec elle. Le député peut être certain que le gouvernement, comme prochaine étape, songe à présenter un programme énergétique d'ensemble.

M. Wilson: Madame le Président, juste une question au sujet du fonds de roulement. La loi exige-t-elle que le fonds soit balancé chaque année? Et à ce même propos, quand le fonds est déficitaire, à quel moment a-t-on recours au Fonds du revenu consolidé? Est-ce à la fin de l'année ou après chaque trimestre?